##  **ACCC**

TERMES DE REFEreNCE POUR L’EVALUATION TERMINALE CONJOINTE DU PROJET ACCC

**EVALUATION terminale DES composentes NATIONALES**

**pour la mauriTanie (GEF RAF0053951 - PIMS 3341).**

INTRODUCTION

Conformément aux politiques et procédures de ***Suivi & Evaluation*** du PNUD/FEM, tous les projets PNUD qui sont financés par le FEM doivent faire l’objet d’une Evaluation Terminale à l’issue de l’achèvement de sa mise en œuvre (dans les 6 mois avant ou après la clôture du projet). Ces termes de Référence (TDR) définissent les attentes pour l’Evaluation Terminale (TE) du projet Adaptation aux changements climatiques, Répondre à la transformation du littoral dans ses dimensions humaines en Afrique de l’Ouest dans le cadre de la gestion intégrée du littoral (ACCC) Project (PIMS 3341).

Les éléments clef du projet doivent être évalués comme suit:

tableau recapitulatif DU projet

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du projet:  | Adaptation aux changements climatiques, Répondre à la transformation du littoral dans ses dimensions humaines en Afrique de l’Ouest dans le cadre de la gestion intégrée du littoral |
| ID projet FEM : |  |   | *à l’approbation (millions de dollars US)* | *à l’achèvement (millions de dollars US)* |
| ID projet PNUD : | Composante nationale | FinancementFEM :  | 473 200 |       |
| Pays : | Mauritanie | Fonds propres agence de mise en œuvre/d’exécution : |       |       |
| Région : |  | Gouvernement : |  |       |
| Domaine focal : | Changements climatiques/Biodiversité | Autre : |       |       |
| Objectifs du domaine focal (OP/SP) : | SPAPriorité stratégique Adaptation | Cofinancement total : |  |       |
| Agence d’exécution : | PNUD | Coût total du projet : |  |       |
| Autres partenaires impliqués : | UNESCO/COI | Signature du ProDoc (date de démarrage du projet) :  |  |
| Date de clôture (opérationnelle) : | Proposée :      | Effective :      |

objectif et portee du projet

Le projet «Adaptation au changement climatique – Faire face à l’érosion côtière et à leurs aspects humains en Afrique de l'Ouest par la gestion intégrée des zones côtières » (ACCC) a pour objet de générer des avantages locaux et globaux, à savoir :

1. une meilleure capacité des systèmes sociaux et écologiques combinés pour s’adapter aux changements climatiques et
2. une meilleure gestion et exploitation de la biodiversité grâce à des mesures qui favorisent l’association de la conservation à une meilleure résilience des écosystèmes. En conséquence, un ensemble d’indicateurs relatifs à la capacité d’adaptation (CA) et à la biodiversité (BD) sera utilisé pour évaluer les performances du projet.

Celui-ci vise à réaliser un seul but et objectif global à travers la quête d’un ensemble de résultats, qui sont à leur tour atteints par l’entremise de diverses activités. Le projet a globalement pour but de « réduire la vulnérabilité et renforcer la capacité d’adaptation aux effets nuisibles des changements climatiques dans les domaines focaux autour desquels s’articulent l’action du FEM ». En guise de contribution à ce but, l’objectifdu projet consiste à : développer et piloter un éventail de mécanismes de résistance efficaces pour la réduction de l’effet de l’érosion côtière due aux changements climatiques dans les régions vulnérables des cinq pays de l’Afrique de l’Ouest (Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie et Sénégal). Quatre résultats principaux sont définis afin d’atteindre cet objectif :

1. mise en œuvre d’activités pilotes pour renforcer la capacité d’adaptation et la résistance des écosystèmes côtiers dans les régions vulnérables aux effets des changements climatiques ;
2. intégration des questions liées aux changements climatiques et à l’adaptation dans les politiques et programmes de gestion des zones côtières ;
3. renforcement du suivi de l’érosion côtière et renforcement des capacités dans la gestion et la planification côtières ;
4. intensification de l’apprentissage, de l’évaluation et de la gestion de l’adaptation.

Les deux premières composantes sont mises en œuvre par le biais des réalisations suivantes au *niveau national pour les cinq pays participants, en l’occurrence pour la Mauritanie* :

* sur des sites choisis, des activités pilotes de démonstration sont mises en œuvre afin de renforcer la capacité d’adaptation des écosystèmes aux changements climatiques. Les sites ont été identifiés comme étant vulnérables aux changements et à la variabilité climatiques ainsi qu’à l’érosion côtière qui en découle, et sont très susceptibles de générer des effets environnementaux bénéfiques à l’échelle mondiale (dans le domaine focal « biodiversité ») ;
* afin d’intégrer les questions liées aux changements climatiques et à l’adaptation dans les politiques et programmes de gestion des zones côtières, trois types d’activités sont envisagés : l’intégration de ces questions à travers les différents secteurs, la conception de politiques et programmes nationaux pour faciliter l’adaptation aux changements climatiques dans les régions côtières et la reproduction des approches communautaires réussies pour atténuer et s’adapter à l’érosion côtière.

L’Équipe nationale de gestion du projet (NPMT) composée d’un Directeur de projet national (de l’agence principale nationale), d’un Coordonnateur national du projet et d’un assistant administratif et financier, travaille en étroite collaboration avec l’agence d’exécution (bureau de pays du PNUD) afin de mettre en œuvre le projet. L’agence principale nationale est chargée de conduire efficacement le projet et de gérer les composantes nationales. Un comité directeur national est établi dans chaque pays afin d’orienter le projet.

Deux autres composantes sont mises en œuvre ***au niveau régional*** par l’Unité régionale de gestion du projet (RPMU) basée au BREDA/Bureau de l’UNESCO à Dakar. Ces composantes, sous la supervision du partenaire d’exécution, la COI/UNESCO, portent sur l’amélioration de la surveillance de l’érosion côtière et du renforcement des capacités en matière de gestion et de planification côtières, sur la mise en place d’un mécanisme d’apprentissage pour la gestion de l’adaptation et sur le développement de la coopération régionale pour la prise en compte des effets des changements climatiques dans la gestion des zones côtières afin d’intensifier l’apprentissage, l’évaluation et la gestion de l’adaptation.

L’Évaluation terminale sera menée conformément aux orientations, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM, figurant dans les Lignes directrices du PNUD pour l’évaluation des projets financés par le FEM.

L’évaluation a pour objectifs d’évaluer la réalisation des résultats du projet et de tirer des enseignements susceptibles à la fois d’améliorer la durabilité des bénéfices du projet et d’aider au renforcement global de la programmation du PNUD.

approche et methode d’evaluation

L’Evaluation Terminale des résultats du projet sera réalisée en fonction des attentes définies dans le Cadre logique/Cadre de résultats du projet (voir Annexe A), qui fournit des indicateurs de performance et d’impact pour l’exécution du projet ainsi que les moyens de vérification correspondants.

L’Annexe B contient la liste des documents à examiner

L’évaluation couvrira au moins les critères suivants: **pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impacts**. Une matrice d’évaluation contenant les questions d’évaluation pour mettre les réponses en évidence aux critères sélectionnés ainsi que et la méthodologie pour les obtenir figure à l’Annexe C. Une notation doit être ensuite effectuée sur la base des critères de performance.

Les échelles de notation obligatoires figurent à l’Annexe D. Cette complétée doit figurer dans le résumé exécutif de l’évaluation.

|  |
| --- |
| **Grille de notation** |
| **1. Suivi et evaluation** | ***Notation*** | **2. Mise en œuvre et exécution par les agences**  | ***Notation*** |
| Conception du suivi et de l’évaluation en amont |       | Qualité de la mise en œuvre par le PNUD |       |
| Mise en œuvre du plan de suivi et d’évaluation |       | Qualité de l’exécution – UNESCO/COI |       |
| Qualité globale du suivi et de l’évaluation |       | Qualité globale de la mise en œuvre/exécution |       |
| **3. Évaluation des résultats**  | ***Notation*** | **4. Durabilité** | ***Notation*** |
| Pertinence  |       | Ressources financières : |       |
| Efficacité |       | Durabilité socio-politique : |       |
| Efficience  |       | Cadre institutionnel et gouvernance : |       |
| Notation globale des résultats du projet |       | Durabilité environmentale : |       |
|  |  | Chances globales de durabilité : |       |

STRATEGIE mise en place

Comme le recommandent les lignes directrices du PNUD/FEM, le PNUD et l’UNESCO/COI réaliseront une Évaluation terminale conjointe. Étant donné que le projet a été mis en œuvre au niveau national pour les composantes 1 et 2 dans les cinq pays qui ont signé les cinq accords de subvention avec le PNUD/FEM, une Évaluation terminale nationale\* en deux étapes est présentée ci-dessous :

**ETAPE 1: Evaluation en parallèle des différentes composantes**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| National Terminal Evaluation Cape Verde | National Terminal Evaluation Gambia | National Terminal Evaluation Guinea Bissau | National Terminal Evaluation Mauritania | National Terminal Evaluation Senegal | Regional components Terminal Evaluation |
| * Relevance
* Effectiveness
* Efficiency
* Sustainability
* Impacts
* Lessons learnt
 | * Relevance
* Effectiveness
* Efficiency
* Sustainability
* Impacts
* Lessons learnt
 | * Relevance
* Effectiveness
* Efficiency
* Sustainability
* Impacts
* Lessons learnt
 | * Relevance
* Effectiveness
* Efficiency
* Sustainability
* Impacts
* Lessons learnt
 | * Relevance
* Effectiveness
* Efficiency
* Sustainability
* Impacts
* Lessons learnt
 | * Relevance
* Effectiveness
* Efficiency
* Sustainability
* Impacts
* Lessons learnt
 |

**ETAPE 2: SYNTHESE D’EVALUATION TERMINLE (UNESCO/COI)**

|  |
| --- |
| * Pertinence générale
* Efficacité générale
* Efficience générale
* Durabilité générale et Impacts
* Leçons apprises et recommandations
 |

calendrier de l’evaluation

La durée totale de l’évaluation nationale sera de 6 jours répartis selon le plan de travail ci-dessous

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Activité** | Timing | Completion Date |
| **Préparation** | *2* jours | *date* |
| **Mission d’évaluation (le cas échéant)** | *1*  jour | *date* |
| **Projet de notation de la grille** | *2* jours  | *date* |
| **Grille de notation finale** | *1* jour | *date* |

produits attendus de l’Evaluation

L’évaluateur national doit diffuser ses résultats de la manière suivante:

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Produit attendu | Contenu  | Délai | Responsabilités |
| **Présentation** | Conclusions initiales  | Fin de la mission d’évaluation | Aux responsables du projet, bureau de pays du PNUD |
| **Projet de notations nationales et de résumé narratif** | Projet de rapport national et de grille de notation  | Dans la semaine suivant la mission d’évaluation | Envoyé au bureau de pays, examiné par l’Agence technique régionale, l’Unité de coordination du projet et les PFO du FEMxxx@undp.orga.bonnin-roncerel@unesco.orgmame.diop@undp.org |
| **Notations nationales finales et résumé narratif final**  | Rapport national complet, avec la grille de notation finale | Dans la semaine suivant la réception des observations du PNUD sur le projet de rapport | Envoyé au bureau de pays, examiné par l’Agence technique régionale, l’Unité de coordination du projet et les PFO du FEMXXX@undp:orga.bonnin-roncerel@unesco.orgmame.diop@undp.org |

Composition de l’equipe

L’équipe de l’Évaluation terminale complète se compose d’un *évaluateur régional, M. Badara Diagne, qui est recruté par l’UNESCO/COI afin de conduire l’étape 1 pour les composantes régionales et l’étape 2 dans sa totalité (rapport final)*.

Chaque pays recrutera un consultant national qui réalisera l’Évaluation terminale au niveau national pour les composantes 1 et 2 et, si possible, évaluera également les composantes 3 et 4 en ce qui concerne les dimensions régionales du projet ACCC. Les consultants devront posséder une expérience préalable de l’évaluation de projets similaires. Une expérience des projets financés par le FEM serait un atout. Les évaluateurs sélectionnés ne doivent pas avoir participé à la préparation et/ou à la mise en œuvre du projet et ne doivent pas avoir de conflit d’intérêts avec les activités liées au projet.

Les membres de l’équipe doivent posséder les qualifications suivantes :

* Au moins 3 années d’expérience professionnelle pertinente
* Connaissance du PNUD et du FEM
* Expérience préalable des méthodes de suivi et d’évaluation axées sur les résultats
* Connaissances techniques dans le(s) domaine(s) focal(aux) visés.

Éthique de l’Évaluateur

Les consultants de l’Évaluation devront respecter les normes éthiques les plus rigoureuses et devront signer un Code de conduite (Annexe E) lorsqu’ils accepteront la mission. Les évaluations du PNUD sont conduites conformément aux principes énoncés dans les [« Directives éthiques pour les évaluations » du Groupe Evaluation des Nations Unies, GNUE](http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines).

modalitÉs de paiement et spÉcifications

*(Cet échéancier de paiement est donné à titre indicatif et devra être renseigné par le bureau de pays et par le Conseiller technique du PNUD/FEM sur la base de leurs procédures habituelles de passation de marchés).*

|  |  |
| --- | --- |
| % | Échéance |
| *10 %* | À la signature du contrat |
| *40 %* | Sur présentation et acceptation du 1er projet de rapport d’évaluation terminale  |
| *50 %* | Sur présentation et acceptation (par le bureau de pays du PNUD et l’agence technique régionale du PNUD) du rapport final d’évaluation terminale  |

procÉdure de candidature

Les candidats doivent postuler en ligne (indiquer le site, par exemple http://jobs.undp.org, etc.) avant le (date). Les consultants individuels candidats à ces postes sont invités à soumettre leur candidature accompagnée de leur CV. La candidature doit comprendre un CV complet et à jour en français et/ou en anglais, indiquant les informations de contact (courriel et téléphone). Les candidats présélectionnés devront soumettre une offre de prix indiquant le coût total de la mission (y compris les honoraires journaliers, les indemnités journalières et les frais de voyage).

Le PNUD applique une procédure de sélection équitable et transparente qui tiendra compte des compétences/aptitudes des candidats ainsi que de leurs offres financières. Les femmes qualifiées et les membres des minorités sociales sont encouragés à se porter candidats.

Annex A

A ajouter

Annex B

A ajouter

Annexe C

**MATRICE D’EVALUATION TERMINALE CONJOINTE UNESCO-PNUD DU PROJET ACCC**

| Critères d’évaluation | Questions | Indicateurs | Sources | Méthodologie |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Pertinence : Quels sont les relations entre les principaux objectifs de la convention CCNUCC , le domaine d’intervention FEM (SPA) etles priorités environnement et développement aux niveaux régional, national, local et le projet ACCC ?****2 NOTATIONS POSSIBLES : R (Relevant) Pertinent - NR Non Relevant) Non pertinent** |
| 1. Pertinence vis-à-vis de la CCNUCC  et d’autres conventions internationales?
 | Le projet ACCC appuie-t-il les objectifs de la Convention CCNUCC à travers :composante 1 ***?***composante 2 ***?***composante 3 ***?***composante 4 ?Le projet est-il également pertinent pour la CBD à travers :composante 1***?***composante 2 ***?***composante 3 ***?***composante 4 ? | * Les priorités et les domaines d’intervention de la CCNUCC sont décrits dans le document de projet
* Les priorités et les domaines d’intervention de la CBD sont décrits dans le document de projet
 | * Document de projet
* CCNUCC (Siteweb)
* CBD (Siteweb)
 | * Analyse documentaire
 |
| 1. Pertinence avec les programmes changements climatiques du FEM ?
 | Le projet ACCC répond-il aux éléments essentiels du programme SPA à travers :composante 1 ***?***composante 2 ***?***composante 3 ***?***composante 4 ? | * Existence d’un lien clair entre les objectifs du projet et ceux du programme SPA
* Mesure dans laquelle le projet est mis en œuvre conformément au principe de coûts incrémentaux
 | * Documents de projet
* Stratégies &lignes directrices du SPA FEM

*GEF/C.23/Inf.8/Rev.1; GEF/C.27/Inf.10 ; FEM 2 (Biodiversité) ; OP 2 (Ecosystèmes côtiers, marins et d’eau douce)* | * Analyse documentaire
 |
| 1. Pertinence avec les objectifs prioritaires des pays
 | Dans quelle mesure les objectifs des différentes composantes répondent aux priorités nationales :composante 1 ***?***composante 2 ***?***composante 3 ***?***Composante 4 ? | * Appui des objectifs environnementaux nationaux. ?
* Cohérence entre le projet et les priorités, politiques et stratégies nationales ;
* Implication des représentants du gouvernement et autres partenaires dans le processus de formulation du projet
* Cohérence entre les besoins exprimés par les acteurs nationaux et les critères du PNUD-FEM
 | * Document de projet
* Politiques et stratégies nationales (Communication nationale, PANA, SNB).
* Partenaires clefs du projet ;
 | * Analyses documentaires
* Entretiens avec les acteurs cibles.
 |
| 1. Convergence entre les objectifs du projet et les besoins exprimés lors de la Phase de préparation du projet (PDF B)?
 | Le projet répond-il aux besoins des populations ciblées en matière de changements climatiques à travers : Composante 1 ***?***Composante 2 ***?***Composante 3 ***?***Composante 4 ? | * Importance du lien entre les résultats attendus décrits dans le projet et les besoins des acteurs pertinents.
* Participation des acteurs dans la conception du projet et sa mise en œuvre ;
 | * PPG
* PLD diagnostic de la phase de préparation
* Document de projet
 | * Analyse documentaire
 |
| 1. Cohérence du concept de projet
 | La logique interne entre les 4 composantes du projet est-elle cohérente ?  | * Cohérence entre les résultats attendus du projet et la logique interne des composantes du projet
 | * Document de projet
 | * Analyse documentaire
 |
| 1. Pertinence par rapport aux activités financées par d’autres bailleurs de fonds
 | Le projet est-il pertinent par rapport aux activités financées par d’autres bailleurs de fonds : * + au niveau local ?
	+ au niveau national ?
	+ au niveau régional ?
 | * Complémentarité du programme avec ceux des autres bailleurs de fonds (nationaux et régionaux) ;
 | * Informations sur les initiatives financées par d’autres bailleurs de fonds
* Représentants d’autres bailleurs de fond
 | * Analyse documentaire
* Entretiens avec les partenaires de projet et autres acteur cibles
 |
| **Efficacité : Dans quelle mesure les résultats attendus et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?*****6 NOTATIONS POSSIBLES : HS (Highly satisfactory) no shortcomings ; S (Satisfactory) minor shortcomings ; MS (Moderately satisfactory) moderate shortcomings ; MU (Moderately Unsatisfactory) significant shortcomings ; U (Unsatisfactory) major shorcomings ; HU (Highly Unsatisfactory) severe shorcomings.*** |
| 1. Degré d’efficacité de l’atteinte des objectifs  en fonction des résultats attendus?
 | Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint efficacement les résultats attendus[[1]](#footnote-1) :* pour composante 1 (au niveau local) ?
* pour composante 2 (au niveau national ?)
* pour composante 3 et 4 (au niveau régional) ?
 | * Indicateurs contenus dans le cadre logique du document de projet et les Annexes spécifiques dans les plans de travail des chaque pays partenaire.
 | * Document de projet
* Information fournies dans les rapports annuels et trimestriels **(PIR)** et sur le site web du projet
* Equipe de projet et partenaires pertinents
 | * Analyse documentaire
* Entretiens avec l’équipe du projet
* Entretiens avec les partenaires pertinents
 |
| 1. Gestion des risques
 | Dans quelle mesure les risques et les facteurs de risques ont-ils été gérés et quel a été l’effet des stratégies mises en place pour :* composante 1 (niveau local) ?
* composante 2 (niveau national) ?
* composante 3 et 4  (niveau régional) ?
 | * Qualité de l’identification des risques et des hypothèses durant la conception et le planning du projet .
* Qualité des systèmes d’information en place pour l’identification des risques émergeants
* Qualité des stratégies d’atténuation développées et leur mise en œuvre.
 | * Document de projet
* Equipe de projet et partenaires pertinents
 | * Analyse documentaire
* Entretiens
 |
| **Efficience : Est-ce que le projet a été mis en œuvre avec efficience, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ?****6 NOTATIONS POSSIBLES : HS (Highly satisfactory) no shortcomings ; S (Satisfactory) minor shortcomings ; MS (Moderately satisfactory) moderate shortcomings ; MU (Moderately Unsatisfactory) significant shortcomings ; U (Unsatisfactory) major shorcomings ; HU (Highly Unsatisfactory) severe shorcomings.** |
| 1. Efficience de l’appui fourni par le projet
 | * Une adaptation de la gestion du projet a-t- elle été nécessaire (entre le cadre logique et les plans de travail) ; si oui, les changements/adaptations observés concernant l’évolution des activités ont-ils été bénéfiques à l’obtention des résultats ?
* Quelle a été la qualité de l’appui administratif fourni par les bureaux de pays du PNUD pour la mise en œuvre du projet : le système de gestion financière mis en place a été efficace : les achats et contrats ont-ils été faits de manière efficace  et les rapports périodiques ont-ils été produits régulièrement ?
* Quelle a été la qualité de l’appui technique et administratif fourni par les équipes nationales de gestion de projet?
* Quelle a été la qualité de l’appui administratif fourni par le bureau régional UNESCO/BREDA pour la mise en œuvre du projet : le système de gestion financière mis en place a été efficace : les achats et contrats ont-ils été faits de manière efficace  et les rapports périodiques ont-ils été produits régulièrement ?
 | * Les changements opérés dans le concept du projet/l’approche de la mise en œuvre (par exemple une restructuration) lorsque l’efficacité du projet a dû être améliorée.
* Disponibilité et qualité des rapports financiers et d’activités, concernant les délais et la pertinence des rapports, les niveaux de décalage entre la planification des dépenses et leur décaissement réel ; la différence entre la disponibilité des cofinancements prévus et ceux effectivement obtenus et la qualité de la gestion axée sur les résultats (rapport sur la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation)
* L’adéquation des choix du projet dans le contexte existant, les infrastructures et les coûts Les coûts associés aux mécanismes des services fournis (*delivery*) et de structure de gestion comparés à d’autres projets équivalents dans d’autres organisations
 | * Documents de projet et évaluations
* PIR et rapports annuels
* Equipes de projet et administration UNESCO, agences gouvernementales et bureaux de pays PNUD
 | * Analyse documentaire
* Entretiens avec les partenaires clefs
 |
| 1. Efficience des accords de partenariat
 | Dans quelle mesure des accords de partenariat et les liens entre les institutions ont-elles été encouragés et appuyés? | * Activités spécifiques menées pour appuyer le développement d’accord de coopération entre partenaires.
* Exemples de partenariat conclus et leur caractère de durabilité.
 | * Documents de projet et évaluation
* Accord signés
 | * Analyse documentaire
* Entretiens avec les partenaires clefs
 |
| 1. Efficience de l’utilisation des capacités locales pour la mise en œuvre
 | * Le projet a-t-il pris en compte les capacités locales lors de sa conception ?
* Un bon équilibre a-t-il été respecté entre l’utilisation d’expertise nationale et l’expertise locale dans la mise en œuvre du projet dans une bonne coopération?
 | * Comparaison de la proportion d’expertise nationale et internationale utilisée.
* Nombre et qualité des analyses effectuées pour évaluer le potentiel des capacités locales et de leur capacité d’absorption.
 | * Document de projet et évaluations
* UNECO, PNUD
* Bénéficiaires
 | * Analyse documentaire
* Entretiens avec les partenaires clefs
 |
| **Durabilité: Dans quelle mesure des risques financiers, institutionnels , socio-économiques et/ou environnementpeuvent il mettre en péril les résultats à long-terme du projet ?****4 NOTATIONS POSSIBLES: L (Likely) negligible risks to sustainibility ; ML (Moderately Unlikely) significant risks ; U (Unlikely) severe risks** |
| 1. Durabilité du financement
 | Les contributions gouvernementales (liquidités, personnel et locaux) et les co-financements dont a bénéficié le projet sont-ils durables? | Type de contributions reçues (durée, conditions) | * Document de projets
* Rapport financiers
 | * Analyse documentaire
* Entretiens avec les partenaires clefs
 |
| 1. Durabilité socio- politique
 | * Les résultats prennent ils en compte les attentes des groupes vulnérables ?
* La collaboration établie avec les parties prenantes est-elle satisfaisante?
 | * Sensibilisation des populations concernées
* Intérêt des parties prenantes pour la pérennité des résultats obtenus
 | * Rapports d’activités
* Bénéficiaires
 | * Analyse documentaire
* Entretiens avec les partenaires clefs
 |
| 1. Durabilité du cadre institutionnel et de la gouvernance
 | * Les mesures proposées peuvent elle renforcer la capacité des différentes parties prenantes (ONG et parlementaires) à participer au processus d’élaboration de politiques et de programmes nationaux. ?
* L’adéquation entre la coordination régionale et les institutions des 5 pays est-elle durable ?
 | * Projet de mesures, loi ou décrets en cours de formulation
* Relations entre la coordination régionale et les unités nationales de mise en œuvre et les institutions pertinentes.
 | * Rapports d’activités
* Institutions nationales pertinentes
* Bénéficiaires
 | * Analyse documentaire
* Entretiens avec les partenaires clefs
 |
| 1. Durabilité environnementale
 | Les activités menées ont-elles permis de mieux saisir les variations des indicateurs d’impact des changements climatiques ? | * Publications techniques et scientifiques produits par les institutions nationales et les partenaires du projet (UNESCO-COI)
 | * Institutions nationales pertinentes
* Equipes nationales et régionales du projet
* Bénéficiaires
 | * Analyse documentaire
* Entretiens avec les partenaires clefs
 |
| **IMPACTS : Y a-t-il des indications confirmant que le projet a contribué, ou a permis de progresser vers une réduction du stress environnemetal/une amélioration de la situation écologique ?****3 NOTATION POSSIBLES : S (Significatif) ; M (Minime), N (Négligeable)** |
| 1. Amélioration vérifiable de la situation environnementale
 | Dans quelle mesure les effets des activités à long terme ont-ils servis, directement ou indirectement, à atténuer ou à bonifier les effets attendus ou inattendus des changements climatiques ? | Données vérifiables (ligne de base) des sites concernés | * Rapport finaux du PDF B
* Rapport finaux des projets nationaux
 | * Analyse documentaire
* Entretiens avec les partenaires clefs
 |
| 1. Réduction vérifiable du stress sur les écosystèmes
 | Dans quelle mesure les activités ont-elles diminué le stress des impacts dû aux changements climatiques  et sur la biodiversité ? | Données vérifiables (ligne de base) des sites concernés | * Rapport finaux du PDF B
* Rapport finaux des projets nationaux
 | * Analyse documentaire
* Entretiens avec les partenaires clefs
 |
| 1. Progression de la réduction du stress sur les écosystèmes et/ou amélioration écologique
 | Dans quelle mesure la réduction du stress a lieu à l‘échelle des systèmes naturels ? | Données vérifiables (ligne de base) des sites concernés | * Rapport finaux du PDF B
* Rapport finaux des projets nationaux
 | * Analyse documentaire
* Entretiens avec les partenaires clefs
 |

PARTIE NARRATIVE

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **LECONS APPRISES - Rôle catalytique du projet (NARRARIF – Pas de notation)** | Sources | Méthodologie |
| Expériences pertinentes pour d’autres projets similaires dans le future | Des leçons et expériences pertinentes peuvent elle tirées pour d’autres projets similaires dans le futur :* + au niveau local ?
	+ au niveau national ?
	+ au niveau régional ?
 | * Informations collectées lors du processus d’évaluation
 | * Analyse des informations
 |
| Leçons à retenir en matière d’efficacité pour des projets similaires dans le future | * Quelles ont été les leçons apprises par le projet concernant l’obtention des résultats ?
* Quels changements (le cas échéant) auraient-ils pu être opérés lors de la conception du projet pour améliorer l’obtention des résultats attendus ?
 | * Informations collectées lors de l’évaluation
 | * Analyse des informations
 |
| Leçons à retenir en matière d’efficience pour des projets similaires dans le future | * Quelles leçons retenir concernant l’efficience des projets nationaux ? activités régionales ?
* Quels sont les activités ou démarches que vous suggérez pour
	+ Des activités locales et nationales (réplication d’activités d’adaptation au niveau local) similaire dans un autre pays?
	+ Des activités régionales pour traiter de questions régionales pour la gestion intégrée de la zone côtière ?
 | * Informations recueillies lors de l’évaluation
 | * Analyse des informations
 |

Annexe D

**GRILLE DE NOTATION POUR D’EVALUATIONTERMINALE CONJOINTE UNESCO-UNDP DU PROJET ACCC**

| Critères d’évaluation | Questions | Notation***R (Relevant) : Pertinent******NR (Non Relevant) : Non Pertinent*** |
| --- | --- | --- |
| **Pertinence : Quels sont les relations entre les principaux objectifs de la convention CCNUCC , le domaine d’intervention FEM (SPA) etles priorités environnement et développement aux niveaux régional, national, local et le projet ACCC, ?** |
| 1. Pertinence vis-à-vis de la CCNUCC  et d’autres conventions internationales?
 | Le projet ACCC appuie-t-il les objectifs de la Convention CCNUCC  à travers :1. Composante 1 (niveau local) ?
2. Composante 2 (niveau national)?
3. Composante 3 (niveau régional) ?
4. Composante 4 (niveau régional) ?
 | a)b)c)d) |
| Le projet est-il également pertinent pour la CBD à travers :1. Composante 1 (niveau local) ?
2. Composante 2 (niveau national) ?
3. Composante 3 (niveau régional) ?
4. Composante 4 (niveau régional) ?
 | a)b)c)d) |
| 1. Pertinence avec le programme changements climatiques du FEM ?
 | Le projet répond-il aux éléments essentiels du programme SPA à travers : 1. Composante 1 (niveau local) ?
2. Composante 2 (niveau national)?
3. Composante 3 (niveau régional) ?
4. Composante 4 (niveau régional) ?
 | a)b)c)d) |
| 1. Pertinence avec les objectifs prioritaires des pays
 | Dans quelle mesure les objectifs des différentes composantes répondent aux priorités nationales à travers :1. Composante 1 (niveau local) ?
2. Composante 2 (niveau national) ?
3. Composante 3 (niveau régional) ?
4. Composante 4 (niveau régional) ?
 | a)b)c)d) |
| 1. Convergence entre les objectifs du projet et besoins exprimés lors de la Phase de préparation?
 | Le projet répond-il aux besoins des populations ciblées en matière de changements climatiques à travers 1. Composante 1 (niveau local) ?
2. Composante 2 (niveau national) ?
3. Composante 3 (niveau régional) ?
4. Composante 4 (niveau régional) ?
 | a)b)c)d) |
| 1. Cohérence du projet
 | La logique interne entre les 4 composantes du projet est-elle cohérente ?  |  |
| 1. Pertinence par rapport aux activités financées par d’autres bailleurs de fonds
 | Le projet est-il pertinent par rapport aux activités financées par d’autres bailleurs de fonds : 1. au niveau local ?
2. au niveau national ?
3. au niveau régional ?
 | a)b)c) |

| **Critères d’évaluation** | **Questions** | **Notation (traduction[[2]](#footnote-2))**HS (Highly satisfactory) S (Satisfactory) MS (Moderately satisfactory) ; MU (Moderately Unsatisfactory); U (Unsatisfactory); HU (Highly Unsatisfactory) |
| --- | --- | --- |
| **Efficacité : Dans quelle mesure les résultats attendus et les objectifs du projet ACCC ont-ils été atteints ?** |
| 1. Degré d’efficacité de l’atteinte des objectifs  en fonction des résultats attendus?
 | Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint efficacement les résultats attendus à travers1. composante 1 (niveau local) ?
2. composante 2 (niveau national) ?
3. composante 3 et 4  (niveau régional) ?
 | a)b)c) |
| 1. Gestion des risques
 | Dans quelle mesure les risques et les facteurs de risques ont-ils été gérés et quelle a été l’effet des stratégies mises en place ? 1. composante 1 (niveau local) ?
2. composante 2 (niveau national) ?
3. composante 3 et 4  (niveau régional) ?
 | a)b)c) |
| Efficience : Est que le projet a été mis en œuvre avec efficience, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ? |
| 1. Efficience de l’appui fourni par le projet
 | 1. Une adaptation de la gestion du projet a-t- elle été nécessaire (entre le cadre logique et les plans de travail) ; si oui, les changements/adaptations observés concernant l’évolution des activités ont-ils été bénéfiques à l’obtention des résultats ?
2. Quelle a été la qualité de l’appui administratif fourni par les **bureaux de** **pays du PNUD** pour la mise en œuvre du projet : le système de gestion financière mis en place a été efficace : les achats et contrats ont-ils été faits de manière efficace  et les rapports périodiques ont-ils été produits régulièrement ?
3. Quelle a été la qualité de l’appui technique et administratif fourni par **l’équipe nationale** pour la mise en œuvre du projet
4. Quelle a été la qualité de l’appui administratif fourni par le **bureau régional UNESCO/BREDA** pour la mise en œuvre du projet : le système de gestion financière mis en place a été efficace : les achats et contrats ont-ils été faits de manière efficace  et les rapports périodiques ont-ils été produits régulièrement ?
 | a)b)c)d) |
| 1. Efficience des accords de partenariat
 | Dans quelle mesure des accords de partenariat et les liens entre les institutions ont-elles été encouragés et appuyés? |  |
| 1. Efficience de l’utilisation des capacités locales pour la mise en œuvre.
 | 1. Le projet a-t-il pris en compte les capacités locales lors de sa conception ?
2. Un bon équilibre a-t-il été respecté entre l’utilisation d’expertise nationale et l’expertise locale menant à une bonne coopération ?
 | a)b) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Critère d’évaluation*** | ***Questions*** | ***Notations (traduction [[3]](#footnote-3))***L (Likely)ML (Moderately likely) MU (Moderately Unlikely)UL (Unlikely)N/A Not applicableU/A Unable to assess |
| **Durabilité: Dans quelle mesure des risques financiers, institutionnels , socio-économiques et/ou environnement peuvent il mettre en péril les résultats à long-terme du projet ?**  |
| 1. Durabilité du financement
 | Les contributions gouvernementales (liquidités, personnel et locaux) et les co-financements dont a bénéficié le projet sont-ils durables? |  |
| 1. Durabilité socio- politique
 | 1. Les résultats prennent ils en compte les attentes des groupes vulnérables ?
2. La collaboration établie avec les parties prenantes est-elle satisfaisante?
 | a)b) |
| 1. Durabilité du cadre institutionnel et de la gouvernance
 | 1. Les mesures proposées peuvent elle renforcer la capacité des différentes parties prenantes (ONG et parlementaires) à participer au processus d’élaboration de politiques et de programmes nationaux. ?
2. La coordination entre l’unité régionale et les institutions des 5 pays côtiers est-elle durable ?
 | a)b) |
| 1. Durabilité environnementale
 | Les activités menées ont-elles permis de mieux saisir les variations des indicateurs d’impact des changements climatiques ? |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critère d’évaluation** | **Questions** | **Notations**S (Significant)M (Minime)N (Négligeable) |
| **IMPACTS : Y a-t-il des indications confirmant que le projet a contribué, ou a permis de progresser vers une réduction du stress environnemental /une amélioration de la situation écologique ?** |
| 1. Amélioration vérifiable de la situation environnementale
 | Dans quelle mesure les effets des activités à long terme ont-ils servis, directement ou indirectement, à atténuer ou à bonifier les effets attendus ou inattendus des changements climatiques ? |  |
| 1. Réduction vérifiable du stress sur les écosystèmes
 | Dans quelle mesure les activités ont-elles diminué le stress des impacts dû aux changements climatiques  et sur la biodiversité ? |  |
| 1. Progression de la réduction du stress sur les écosystèmes et/ou améliorations écologiques
 | Dans quelle mesure la réduction du stress a lieu à l‘échelle des systèmes naturels ? |  |

PARTIE NARRATIVE

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **LECONS APPRISES - Rôle catalytique du projet (partie narrative - pas de notation)** |  |  |
| Expériences pertinentes pour d’autres projets similaires dans le futur |
| Des leçons et expériences pertinentes peuvent elle tirées pour d’autres projets similaires dans le futur * + au niveau local ?
	+ au niveau national ?
	+ au niveau régional ?
 |
|  |
| Leçons à retenir en matière d’efficacité pour des projets similaires dans le futur |
| Quelles ont été les leçons apprises par le projet concernant l’obtention des résultats ? Quels changements (le cas échéant) auraient-ils pu être opérés lors de la conception du projet pour améliorer l’obtention des résultats attendus ? |
|  |
| Leçons à retenir en matière d’efficience pour des projets similaires dans le futur |
| Quelles leçons retenir concernant l’efficience des projets nationaux ? activités régionales ? Quelles sont les activités ou démarches que vous suggérez pour * un projet (réplication d’activités d’adaptation au niveau local) similaire dans un autre pays?
* un projet régional pour aborder les questions sous-régionales et transfrontalières ?
 |
|  |

1. *Repères suggérés concernant les activités :*

	* *Des activités concrètes (génératrices de revenus) visant à augmenter la résilience des populations cibles sont incluses*
	* *La participation des populations et des acteurs locaux sur les sites du projet a été favorisée*
	* *La relation entre les autorités nationales (capitales) et les sites pilotes*
	* *Les formations nationales et régionales ont été organisées de manière satisfaisante pour les différentes parties prenantes (fonctionnaires, techniciens, acteurs locaux)*
	* *La diffusion de l’information sur l’adaptation aux changements climatiques a été suffisante*
	* *La promotion du réseautage des parties prenantes a été suffisante* [↑](#footnote-ref-1)
2. **HS (Highly satisfactory): (Hautement satisfaisant)  aucun défaut ; S (Satisfactory) : ( satisfaisant)  défauts mineurs ; MS (Moderately satisfactory) : (modéremment satisfaisant) défauts modérés; MU (Moderately Unsatisfactory) : (Modérément Insatisfaisant) défauts significatifs du projet ; U (Unsatisfactory) défauts majeurs l’atteinte des objectifs en terme de pertinence, efficacité et efficience; HU (Highly Unsatisfactory) : graves problèmes du projet dans son ensemble.** [↑](#footnote-ref-2)
3. L : risques négligeables ; ML : risques modérés mais certains résultats au moins se maintiendront ; MU : risques importants que les résultats obtenus ne seront pas maintenus ; UL : risques sévères que les résultats obtenus ne seront pas maintenus. N/A : pas applicable ; U/A : impossible à évaluer. [↑](#footnote-ref-3)